

# L'U.A.P. (Universal availability of publications) L'ACCES UNIVERSEL AUX PUBLICATIONS

**P**our la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques - l'IFLA - l'Accès universel aux publications - l'UAP - est un programme prioritaire. Il exprime et résume la mission des bibliothèques, la justification de leur existence étant de pouvoir fournir à n'importe qui, n'importe quand et n'importe où, tout document publié dans le monde, c'est à dire tout ce qui permet la connaissance du savoir humain.

Un tel objectif est sûrement ambitieux : il rencontrera beaucoup d'obstacles, mais il ne doit pas être inaccessible. Else Granheim, Présidente de l'IFLA décrivait, lors du Congrès sur l'UAP tenu à Paris en 1982, le concept de l'UAP « comme un parapluie sous lequel peuvent s'abriter plusieurs programmes, visant à atteindre par des efforts progressifs, conjoints ou parallèles, l'objectif commun de l'accessibilité à tout moment des connaissances enregistrées, cette accessibilité étant un élément essentiel du développement économique, social, éducatif et du développement de chaque individu ».

Quel que soit le type de bibliothèque ou d'utilisateur, l'objectif sera toujours le même, c'est la raison qui a amené l'IFLA à développer, au cours des dernières années, deux grands programmes complémentaires relatifs au Contrôle bibliographique universel, le CBU et à l'Accès universel aux publications, l'UAP.

L'objectif du CBU est d'assurer un accès universel et rapide aux données bibliographiques de base, concernant toutes les publications de tous les pays. Le programme CBU a été créé au début des années 1970 : il a bénéficié du soutien de l'Unesco, de certaines organisations internationales et bibliothèques nationales. Mais il est apparu rapidement que le Programme CBU avait besoin d'être complété : connaître l'existence d'une publication n'a qu'un intérêt limité, si celle-ci ne peut être communiquée aux utilisateurs, autrement dit si l'accès universel aux publications n'est pas une réalité. C'est en 1973, que le Conseil de l'IFLA a adopté une résolution concernant l'Accès universel aux publications et en 1978, que l'IFLA a choisi l'UAP pour thème de son conseil en Tchécoslovaquie.

## - Raisons du concept et du programme UAP

L'accès universel aux publications constitue l'élément essentiel de l'accès à la connaissance, et donc du développement de chaque individu dans tous les domaines, éducatif, social, économique, philosophique ou religieux, politique, scientifique. Les chercheurs qu'ils travaillent dans une université ou dans un laboratoire industriel, les enseignants, les écrivains, les médecins, les agriculteurs, mais également et plus simplement tous ceux qui veulent compléter leurs connaissances ont le droit d'avoir accès à tous les documents publiés.

Pour répondre à cette demande, les documents doivent être rendus disponibles ; face à une croissance exponentielle des documents, l'IFLA a voulu organiser le travail et la coopération de ceux qui sont désignés comme les spécialistes de l'information : bibliothécaires,

documentalistes, voire même archivistes, auteurs, éditeurs et libraires... les activités de chacun dépendant plus ou moins de celles des autres. Un programme précis est apparu comme indispensable. Un Bureau international de l'IFLA pour l'UAP a été créé, il est établi à Boston Spa, à la British library lending division, et notre collègue Maurice Line en est le Président. Ce Bureau diffuse depuis quelque mois une News-letter qui peut être obtenue en en faisant la demande auprès de cet organisme.

La première tâche fixée était de faire un constat de la situation et un inventaire des obstacles à l'accès universel aux publications :

- 1) tous les organismes chargés de la production, du stockage de la diffusion, de la conservation et de la communication des documents, sont concernés;
- 2) le volume des documents édités croît régulièrement et de nouveaux supports tendent à se multiplier;
- 3) beaucoup de publications publiées sont sous-utilisées et sous-exploitées;
- 4) acquérir les documents demandés n'est pas chose facile : certaines publications ne sont pas dans le commerce, d'autres ont un tirage limité et sont vite épuisées;
- 5) certaines personnes n'ont pas la possibilité d'avoir accès aux publications pour des raisons politiques ou financières par exemple et non pas bibliothéconomiques;
- 6) beaucoup de publications recherchées sont anciennes et de ce fait difficilement accessibles parce qu'elles sont rares, précieuses ou en mauvais état;
- 7) en admettant que tous les documents publiés dans le monde soient accessibles par achat, aucunes bibliothèques ou archives n'auraient les moyens de se les procurer ; aucun pays même développé ne peut se suffire à lui-même dans ce domaine;
- 8) l'autre grand programme de l'IFLA lié étroitement à l'UAP, le CBU, contrôle bibliographique universel, tend à permettre une meilleure connaissance de l'existence des documents publiés : les bibliographies nationales doivent être améliorées ou créées;
- 9) des systèmes comme la numérotation internationale des publications en série et des livres ont permis aussi une meilleure approche du document, ISSN et ISBN.  
Ce programme et ces systèmes ont normalement accru la demande : c'était d'ailleurs leur but;
- 10) rendre les publications disponibles est le rôle des éditeurs, des libraires, des bibliothécaires et des gouvernements.

On est donc obligé de constater qu'actuellement l'accès aux publications est loin d'être universel ; il est difficile de se procurer une partie des documents publiés et de nombreux individus dans le monde n'ont accès à aucun document ; il ne faut pas oublier en effet que l'UAP doit permettre d'attirer l'attention sur les besoins des utilisateurs et des non-utilisateurs pour qu'ils deviennent utilisateurs.

## - Mesures préconisées par le Bureau de l'UAP

Un accès effectif aux publications passe par des mesures précises qui n'auront d'effet que si elles sont admises par chaque pays. L'accès universel aux publications ne peut être le fait d'un seul pays, mais doit être que la conséquence d'une volonté internationale.

Dans ce but il faut :

- que bibliothèques, centres de documentation et archives développent et améliorent leur politique d'acquisition dans le but précis de pouvoir répondre à la demande des utilisateurs actuels ou potentiels;
- que ces mêmes organismes utilisent les technologies nouvelles pour fournir les documents recherchés par les utilisateurs sous forme d'original mais sans doute plus souvent sous forme de reproduction;
- que les bibliothèques développent un système national permettant de préserver au moins un exemplaire de tous les documents publiés sur le territoire national, non pour constituer un musée, mais pour rendre possible la consultation de ces documents aussi longtemps que possible et à tous ceux qui en auront besoin;
- que les éditeurs organisent leurs programmes d'édition et de diffusion en fonction des besoins du public;
- que les éditeurs et les libraires créent un système de commercialisation permettant d'obtenir rapidement sinon immédiatement les documents recherchés.

Le Bureau de l'UAP est tout à fait conscient que de telles mesures ne seront réalisables qu'avec le concours des gouvernements, des associations professionnelles, des professionnels du livre. Il leur donne même la responsabilité du développement et de la réussite du programme. C'est aussi la conclusion à laquelle a abouti le Congrès de Paris.

## - Role des spécialistes de l'information, des associations professionnelles et des gouvernements

Il a été défini par le Programme de l'UAP et plus spécialement par le Congrès sur l'UAP.

### 1) Spécialistes de l'information

Editeurs

- Coordination étroite entre les programmes d'éditions et de diffusion établis par les éditeurs dans chaque pays et les besoins de ces pays (choix des publications, qualité des publications, etc...);

Libraires et éditeurs

- Création d'un réseau efficace de commerce du livre pour assurer l'accès de tout lecteur potentiel aux documents, ou amélioration des réseaux existants;

Bibliothécaires, archivistes, documentalistes

- Préservation et conservation dans chaque pays d'au moins un exemplaire des publications nationales et aussi des publications acquises par les bibliothèques, étudier les meilleurs moyens de stockage;
- Mise au point d'une politique d'acquisition et des procédures pour la réaliser : dépôt légal, achat, don, échange, pour répondre aux demandes actuelles et futures;
- Mise au point par les bibliothèques, centres de documentation et archives de politique et de procédures cette fois d'exploitation des collections : par le prêt notamment des documents soit dans leur forme originale, soit sous forme de copie;
- Formation du personnel aux technologies nouvelles : conservation et transmission électronique des textes, miniaturisation, etc...;
- Education des utilisateurs par les spécialistes de l'information.

### 2) Associations professionnelles

Elles peuvent apporter une aide utile en assurant la publicité de l'UAP. Elles doivent étudier les moyens d'améliorer l'UAP et les résultats de leurs travaux peuvent influencer le gouvernement dans le choix d'une politique. Elles peuvent aider à équilibrer les besoins et les responsabilités. Elles peuvent aussi collaborer avec les éditeurs et les libraires pour une amélioration de leurs services.

### 3) Les gouvernements

Les activités des spécialistes de l'information et des associations professionnelles ne sont possibles, que si les gouvernements jouent leur rôle : ils peuvent contrôler, directement ou indirectement la publication de documents (ils sont parfois éditeurs); ils peuvent concevoir une législation favorisant les importations et exportations, et les échanges de publications.

L'Unesco dans le programme Unisist et dans le Système Natis a démontré que la planification et le développement national de l'information constituent l'infrastructure indispensable à l'accès à l'information. Chaque pays, et donc son gouvernement, doit accepter l'entière responsabilité qui lui incombe dans l'accomplissement du Programme UAP, d'acquérir, de conserver, d'échanger et de prêter toutes ses publications, pour répondre aux besoins de ses propres ressortissants et de ceux de tous les autres pays.

Chaque gouvernement doit déterminer sa politique dans ce domaine et donner aux bibliothèques les moyens de la réaliser : ils doivent comprendre que cette politique favorisera le développement économique et social de chaque pays ; qu'elle favorisera aussi le développement de l'enseignement et de la recherche et qu'elle ne pourra se développer sans leur soutien.

## Avenir de l'UAP

Nous venons de décrire ce que doit être l'action des gouvernements pour l'accès aux publications à l'intérieur d'un pays, mais l'UAP ne se développera que s'il est possible d'améliorer l'accès international aux publications. Cette seconde étape est indispensable. Le prêt international doit se développer en utilisant des techniques et des solutions nouvelles (collections nationales bien sûr, mais aussi régionales et mondiales) ; les échanges de publications doivent se développer en accord avec les deux conventions de l'Unesco adoptées en 1958. L'IFLA a certainement un très grand rôle à jouer dans ce domaine : ses divisions et ses sections doivent lier leurs activités au développement de l'UAP ; la planification de l'UAP ne doit pas être figée en fonction de la situation actuelle. Tout plan doit être suffisamment souple pour pouvoir être adapté à l'évolution des technologies futures (la Deutsche Forschungsgemeinschaft a accepté de donner une subvention pour permettre une étude sur ce point), mais aussi suffisamment réaliste pour être mis en œuvre dans des pays qui ne peuvent utiliser de telles technologies.

En terminant, j'aimerais citer M. Urmquhart, ancien directeur de la Division du prêt de la British library ; il affirmait que « les grands ennemis de l'UAP ne sont pas ceux, qui pour quelque raison inexplicable, s'y opposent, mais ceux qui restent les bras croisés, convaincus qu'ils ont tout fait, dans leur domaine, pour réaliser l'UAP ». L'UAP, soyons en conscients doit se construire tous les jours.

Marie-Louise Bossuat